

INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Oddo Retraite Prudent

(ci-après, le « Fonds »)

Cet OPCVM est géré par ODDO BHF Asset Management SAS

CODE ISIN: Part Oddo Retraite Prudent 60 - FR0011079821 - EUR - Capitalisation

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds cherche, via une exposition principalement aux produits de taux, à surperformer l'indicateur de référence composite 80% ICE BofA 7-10 Year All Euro Government coupons réinvestis et 20% Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis après déduction des frais de gestion réels propres à chacune des catégories de parts sur un horizon de placement supérieur à 5 ans.

Le Fonds est géré de manière active et en référence à son indicateur.

La composition du Fonds peut s'écarter faiblement de la répartition de l'indicateur de référence.

Le Fonds pourra être exposé :

- à hauteur de 77% et jusqu'à 83% de l'actif net du Fonds en produit de taux de l'Union européenne et du Royaume-Uni via des OPC ou des titres de créances. Les produits de taux seront composés d'obligations du secteur privé ou public émises en euro. Les dettes privées pourront représenter la totalité de l'allocation en obligations. Les obligations d'émetteurs privés seront notées minimum A par Standard & Poor's ou équivalent ou via une notation interne à la Société de Gestion, et celles des émetteurs publics seront notées Investment Grade à savoir minimum BBB- Standard & Poor's ou équivalent ou via une notation interne à la Société de Gestion. Les instruments du marché monétaire seront notés minimum A par Standard & Poor's ou équivalent ou via une notation interne à la Société de Gestion;
- à hauteur de 17% et jusqu'à 23% de l'actif net du Fonds en actions de grande capitalisation de la zone Euro via des OPC ou des titres.

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation, l'appréciation des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des porteurs, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits de taux.

Le Fonds peut être investi jusqu'à 100 % de son actif net (i) en parts ou actions d'OPCVM relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE, et, (ii) jusqu'à 30 % de l'actif du Fonds, en FIA établi dans un Etat membre de l'UE et/ou en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPC pourront être gérés par ODDO BHF Asset Management SAS et ODDO BHF Asset Management GmbH et seront compatibles avec la stratégie d'investissement du Fonds.

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, ou de gré à gré afin de couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques, de taux, actions de crédit et de change. L'utilisation des instruments financiers à terme (dérivés) et l'exposition aux marchés monétaires pourront conduire le Fonds à être surexposé globalement jusqu'à 115% de l'actif net. La surexposition pourra résulter de l'investissement de la trésorerie, liée à une opération sur instruments financiers à terme, étant précisé que cette trésorerie sera investie uniquement en OPCVM monétaires ou dans des titres de créance négociables (TCN) d'une maturité maximum de 3 mois (les TCN étant notés entre AAA à A par Standard & Poor's ou équivalent ou via une notation interne à la Société de Gestion). Le niveau d'exposition sur une classe d'actifs donnée (actions, taux, monétaire) ne dépassera pas les pourcentages indiqués ci-dessus.

L'exposition maximale du Fonds aux instruments (actions, titres de créances, OPC et dérivés) ne pourra dépasser 115% de l'actif net du Fonds, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (action, taux, monétaire) auxquels le fonds est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).

Le gérant du Fonds met en œuvre une gestion active et discrétionnaire et cherche à réaliser des plus values sur les titres composant l'actif du Fonds. Le processus d'investissement est bâti autour de (i) l'analyse de l'environnement macroéconomique européen, de l'évolution des marchés et de leur anticipation pour allouer l'actif et (ii) la sélection des OPC basée sur une analyse quantitative et qualitative.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 17h45 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour ouvré suivant.

La part Oddo Retraite Prudent 60 capitalise ses revenus.

Durée de placement recommandée : 5 ans

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Fonds est classé dans la catégorie 4 :

- 1) investissement majoritaire en obligations et instruments du marché monétaires de notation élevée (minimum A par S&P ou équivalent pour les obligations d'émetteurs privés),
- 2) investissement minoritaire en actions de grandes capitalisations de la zone euro, qui contribue à augmenter le niveau de risque du fonds.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : il représente le risque de dégradation de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

Risque de contrepartie : risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,36 %

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

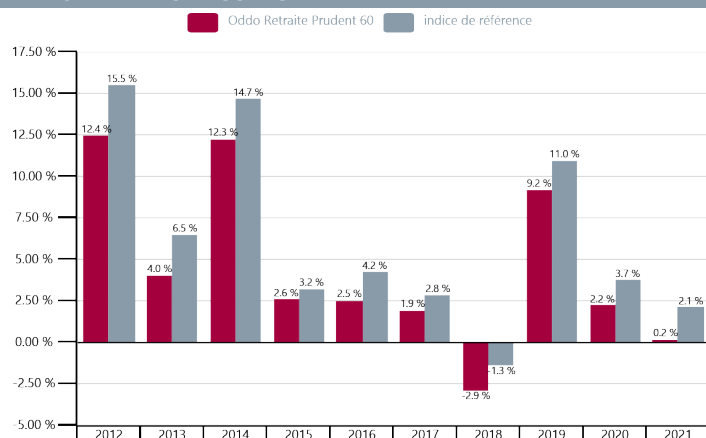
Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en décembre 2021.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de surperformance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur am.oddo-bhf.com.

PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Ce Fonds a été créé le 09/09/2011.

La devise de référence est EUR.

Jusqu'au 31/05/2012 l'indicateur de référence était 80% Euro MTS 7/10 ans coupons réinvestis et 20% Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis. Du 31/05/2012 au 02/07/2020, l'indicateur de référence était 80% Euro MTS Broad Investment Grade 7/10 ans coupons réinvestis et 20% DJ Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis.

Depuis le 02/07/2020, l'indicateur de référence est 80% ICE BofA 7-10 Year All Euro Government coupons réinvestis et 20% DJ Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : ODDO BHF SCA

Cette catégorie de parts est tous souscripteurs, plus particulièrement destinée à servir de support de contrat d'assurance vie en unité de compte de Fipavie Retraite Garantie.

De plus amples informations sur le Fonds tels que le prospectus (Français, Anglais) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Fonds.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fiscalité :

Le Fonds peut servir de support de contrats d'assurance-vie.

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention de parts du Fonds peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2022.